



Commune de
Val-de-Travers

**Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique**

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 21 janvier 2013, à 20h00
à Saint-Sulpice, Halle de gymnastique**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Maison de l'Absinthe
 - a) Crédit de fr. 2'000'000.- pour la rénovation de l'Hôtel de district
 - b) Autorisation de signer un mandat de prestations de fr. 80'000.-
4. Communications du Conseil communal
5. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
6. Résolutions
7. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, 17 décembre 2012 CC/sc

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Rapport et arrêtés relatifs au point de l'ordre du jour